CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E181408** **VALABLE JUSQU'AU** **07/02/2027**

ÉDITÉ LE 02/02/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 02/10/2018

Forme juridique : SAS

Capital : 1 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC AUXERRE 2018B00392

Siret : 844 264 366 00023

Code NACE : 4399C

Numéro caisse de congés payés : 34178

Assurance Responsabilité Travaux :
AXA ASSURANCES IARD 0000011296982204

Assurance Responsabilité Civile :
AXA ASSURANCES IARD 0000011296982204

Situation fiscale et sociale : A jour au 19/01/2026

Raison sociale : ROUSSEAU

8 AVENUE MICHEL DE TORO
89170 SAINT-FARGEAU

Téléphone : 03 86 74 04 72 **Fax :**

Portable : 07 86 96 79 04

Responsabilité légale :
CR (977 562 198) / ROUSSEAU CLEMENT FRANCOIS GILBERT GUY
PRÉSIDENT

Site Internet : http://www.instagram.com/rousseaubatiments/

E-mail : rousseausas@outlook.fr

Effectif moyen : 24 **Tranche de classification :** EFF3 **Chiffre d'affaires H.T. :** 2 285 098 **Tranche de classification :** CA6

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
3511	Fourniture et pose de menuiseries extérieures (Technicité courante)	2	24/02/2023
7122	Isolation thermique par l'intérieur	3	05/12/2024
	Nombre total de qualifications : 2		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.

Version 01-2025

CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO **E-E181408** **VALABLE JUSQU'AU** **07/02/2027**

ÉDITÉ LE **02/02/2026**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 02/10/2018
Forme juridique : SAS

Capital : 1 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC AUXERRE 2018B00392

Siret : **844 264 366 00023**
Code NACE : 4399C
Numéro caisse de congés payés : 34178

Assurance Responsabilité Travaux :
AXA ASSURANCES IARD 0000011296982204

Assurance Responsabilité Civile :
AXA ASSURANCES IARD 0000011296982204

Situation fiscale et sociale : A jour au 19/01/2026

Raison sociale : **ROUSSEAU**

8 AVENUE MICHEL DE TORO
89170 SAINT-FARGEAU

Téléphone : 03 86 74 04 72 **Fax :**
Portable : 07 86 96 79 04

Site Internet : http://www.instagram.com/rousseaubatiments/
E-mail : rousseausas@outlook.fr

Responsabilité légale :
CR (977 562 198) / ROUSSEAU CLEMENT FRANCOIS GILBERT GUY PRÉSIDENT

Effectif moyen : 24 **Tranche de classification :** EFF3

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3511	Fourniture et pose de menuiseries extérieures (Technicité courante) Mention RGE	24/02/2023
7122	Isolation thermique par l'intérieur Mention RGE	05/12/2024

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	24/02/2023
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	08/02/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.